|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |

|  |
| --- |
| **Aide à l’installation FORMULAIRE DE DEMANDE DE paiement du solde**  **DE LA DOTATION JEUNES AGRICULTEURS**  **Sous-mesure 6.1 du Programme de Développement Rural**  **de la Région des Pays de la Loire**  ***Veuillez transmettre l’original de ce formulaire daté et signé, accompagné de toutes les pièces complémentaires demandées 4 ans et 4 mois suivant la date d'installation figurant au certificat de conformité des aides à l'installation,***  ***au service instructeur du département du siège de votre exploitation***  ***et une copie de ce formulaire à la Chambre d’agriculture. Conservez-en un exemplaire.*** |

|  |
| --- |
| **RESERVE A L’ADMINISTRATION - NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION** |
| N° OSIRIS : |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_| DATE DE RÉCEPTION : |\_\_|\_\_|/|\_\_|\_\_|/|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_| |

|  |
| --- |
| Je soussigné (e), \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (Nom, Prénom)  demande le versement du solde de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) qui m’a été accordée par la décision  N°\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ du |\_\_|\_\_|/|\_\_|\_\_|/|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|  Autres aides à l’installation perçues : Financeur Montant (€)  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_| €  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_| €  **Fait le** |\_\_|\_\_|/|\_\_|\_\_|/|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_| ***Signature :*** |

|  |
| --- |
| □ vous avez un compte bancaire unique ou plusieurs comptes bancaires pour le versement des aides. Le service instructeur connaît ce(s) compte(s) et en possède le(s) RIB-IBAN. Veuillez donner ci-après les coordonnées du compte choisi pour le versement de cette aide, ou bien joindre un RIB-IBAN :  |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|| \_\_|\_\_|\_\_|\_\_||\_\_|\_\_|\_\_|\_\_||\_\_|\_\_|\_\_|\_\_||\_\_|\_\_|\_\_|\_\_||\_\_|\_\_|\_\_|\_\_||\_\_|\_\_|\_\_|\_\_||\_\_|\_\_|\_\_|  *IBAN - Identifiant international de compte bancaire*  □ vous avez choisi un nouveau compte bancaire : veuillez joindre obligatoirement un RIB-IBAN. |

|  |
| --- |
| **MENTIONS LEGALES** |
| La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire. La fourniture des données qu'il contient est obligatoire. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant au service auquel vous adressez ce formulaire. |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Pièces** | Type de demandeur concerné | **Pièce jointe** | **Pièce**  **déjà**  **fournie au service instructeur** | **Sans objet** |
| Exemplaire original du présent formulaire de demande de paiement complété et signé. | Tous | □ | □ | □ |
| Relevé d’identité bancaire-IBAN ou copie lisible. (1) | Si le compte bancaire n’est pas connu de l’administration ou s’il est nouveau. | □ | □ | □ |
| Attestation d'assujettissement à un régime de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles couvrant les 4 années d'engagement, mentionnant la qualité de chef d'exploitation à titre principal ou secondaire. | En cas d’installation à titre principal (ITP) ou à titre secondaire (ITS). | □ | □ | □ |
| Attestation d'assujettissement à un régime de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles au terme des 4 ans suivant la date d'installation retenue au certificat de conformité. | En cas d'installation progressive (IP). | □ | □ | □ |
| Copie des statuts à jour. | En cas d'installation en société et si les statuts ont été modifiés depuis le paiement de l’acompte de la DJA. | □ | □ | □ |
| Copie du diplôme et attestation de validation du PPP. | En cas d'acquisition progressive de la capacité professionnelle agricole (CPA) et si le versement de la 2ème fraction de la DJA n’a pas été demandé. | □ | □ | □ |
| Fiche de synthèse comptable couvrant les 4 années du plan d'entreprise (PE). (annexe 4) | Tous | □ | □ | □ |
| Copie des comptabilités de gestion. | Si le bénéficiaire réalise lui-même sa comptabilité et si l’annexe 4 n’est pas contresignée par l’organisme tenant la comptabilité. | □ | □ | □ |
| Fiche de déclaration pour le contrôle de fin de PE. (annexe 5) | Tous | □ | □ | □ |
| Attestation de la mutualité sociale agricole (MSA) indiquant le nombre d'actifs permanents non-salariés travaillant sur l'exploitation au terme des 4 ans suivant la date d'installation retenue au certificat de conformité. | Si le bénéficiaire n’est pas le seul actif permanent non salarié sur l’exploitation. | □ | □ | □ |
| Fichier des immobilisations. | Tous | □ | □ | □ |
| Copies des factures (2), contrats de crédit-bail et de location longue durée pour les investissements prévus au PE n'apparaissant pas dans le fichier des immobilisations. | Tous | □ | □ | □ |
| Relevé parcellaire MSA | En l'absence de déclaration PAC instruite en service instructeur au cours des 12 derniers mois. | □ | □ | □ |
| Actes relatifs au foncier (bail, factures(2), convention de mise à disposition, etc.) | En l'absence de déclaration PAC et du relevé parcellaire MSA. | □ | □ | □ |
| Photos de l’affichage de la publicité FEADER : une photo de près permettant de vérifier le contenu de la publicité et une photo de loin permettant de vérifier son positionnement sur un lieu de l’exploitation agricole visible du public. | Obligation de publicité FEADER si le montant total de la DJA est supérieur ou égal à 50 000 €. |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Pièces** | Type de demandeur concerné / type de projet concerné | **Pièce jointe** | **Pièce**  **déjà**  **fournie au service instructeur** | **Sans objet** |
| **Si le bénéficiaire a sollicité la modulation en faveur des projets hors cadre familial** | | | | |
| Copie du livret de famille ou copie intégrale des actes de naissance, de moins de 3 mois, ou actes de décès, du repreneur (et de ses 2 parents), du cédant et/ou des nouveaux associés (et de leurs 2 parents)  Copie du livret de famille ou copie intégrale des actes de naissance, de moins de 3 mois, ou actes de décès, du conjoint du repreneur (et de ses 2 parents), des conjoints du cédant et/ou des nouveaux associés (et de leurs 2 parents) le cas échéant. | Pour le bénéficiaire HCF disposant d’un avenant au PE généré par une augmentation de la SAU (> 50%) ou par une évolution des associés exploitants et dont le critère HCF n’a pas été vérifié lors du dépôt de la demande de modification du PE ou en cas d’absence d’avenant pour ces motifs. | □ | □ | □ |
| **Si le bénéficiaire a sollicité la modulation en faveur des projets agro-écologiques, pour :** | | | | |
| Sans objet, information détenue par le service instructeur. | L’adhésion à un GIEE ou à un collectif d’agriculteurs « 30 000 » ou à un réseau des fermes DEPHY. | □ | □ | □ |
| Copie du certificat ou du dernier justificatif de contrôle de l’organisme certificateur ou de l’organisme responsable du cahier des charges de la démarche collective, daté de l’année 4 du PE. | La poursuite ou l’obtention d’une certification environnementale (niveau 2 ou 3) ou d’un SIQO ou d’une démarche collective agro-écologique éligibles à la modulation en faveur des projets agro-écologiques (4). | □ | □ | □ |
| Point 5 de la fiche de synthèse comptable (annexe 4) complété. Si le bénéficiaire réalise sa comptabilité lui-même, il joint cette synthèse aux copie des comptabilité de gestion des 4 années du PE. | Une installation partielle en agriculture biologique. | □ | □ | □ |
| Copie du contrat d’apports d’une durée minimale de 3 ans signé et débutant à compter de la 4ème année du PE accompagnée des copies de bordereaux d’apports d’effluents établis au titre de la 4ème année du PE. | Une participation à une unité de méthanisation. | □ | □ | □ |
| Copies des factures dûment acquittées (2) pour l’investissement qui n’apparaît pas dans le fichier des immobilisations accompagnées, le cas échéant, des statuts de la société qui supporte l’investissement et dont le bénéficiaire détient au moins 50 % des parts sociales. L’investissement doit avoir été réalisé (factures acquittées) au cours de la 3ème année du PE. | La mise en œuvre d’un dispositif de méthanisation sur l’exploitation. | □ | □ | □ |
| Copie du diagnostic initial attestant de l’entrée dans la démarche (agréé dans le cadre d’une méthode de calcul de la réduction des émissions de GES approuvée par le ministère en charge de la transition écologique) daté au cours de la 2ème année du PE accompagnée des attestations d’accompagnement (formation(s) et/ou conseil(s)) précisant le nombre d’heures obligatoires (3) validées et la copie du plan d’actions daté avant la fin de la 4ème année du PE visé par l’exploitant et l’organisme d’accompagnement. | Engagement dans la démarche Ferme bas carbone | □ | □ | □ |
| Copies des factures (2) d’achat de plants éligibles à la modulation en faveur des projets agro-écologiques (4), dûment acquittées au cours de la 4ème année du PE accompagnées d’un plan d’ensemble au 1/25 000 indiquant la localisation du projet agroforestier et d’une photo d’ensemble. | La mise en œuvre d’un système agroforestier sur l’exploitation | □ | □ | □ |
| **Si le bénéficiaire a sollicité la modulation en faveur des projets générateurs de valeur ajoutée et d’emploi, pour :** | | | | |
| Point 5 de la fiche de synthèse comptable (annexe 4) complété. | une installation en élevage ou dans les filières du végétal spécialisé ou pour une commercialisation par vente directe. | □ | □ | □ |
| **Si le bénéficiaire a sollicité la modulation en faveur des projets à coût de reprise et modernisation important, pour :** | | | | |
| Point 4 de la fiche de synthèse comptable (annexe 4) complété et copies des factures (2) pour les investissements prévus au PE n'apparaissant pas dans le fichier des immobilisations. | les installations dont le coût de reprise/modernisation est supérieur ou égal à 100 000 €. | □ | □ | □ |
| **Si le bénéficiaire a sollicité la modulation en faveur des projets en agriculture biologique, pour :** | | | | |
| Copie du certificat ou justificatif de contrôle de l’organisme certificateur, daté de l’année 4 du PE. | l’obtention du certificat « AB » pour le PE initial avec, le cas échéant, les surfaces supplémentaires en conversion. | □ | □ | □ |

1. Le RIB-IBAN n’est pas à produire si le compte bancaire est déjà connu de l’administration. Dans le cas contraire (compte inconnu ou nouveau compte), vous devez fournir le RIB-IBAN du compte sur lequel l’aide doit être versée (le RIB-IBAN doit être lisible, non raturé et non surchargé).
2. Les factures devront obligatoirement comporter la mention « FACTURE ACQUITTÉE LE …/… /… » et indiquer le mode de règlement. Cette mention sera portée par le fournisseur, qui signera et apposera le cachet de sa société. A défaut, vous devez produire à l'appui de votre demande de paiement, une copie des relevés bancaires correspondants. Pour les factures certifiées acquittées par un autre mode de paiement que le virement, les relevés bancaires correspondants doivent également être joints à la demande de paiement.
3. Pour un parcours collectif : 14 heures de formation (2 j) et 3 heures de conseil personnalisé obligatoires. Pour le parcours individuel : 9 heures de conseil et coaching obligatoires.
4. Les listes des certifications, SIQO, démarches collectives ainsi que les listes de plants éligibles à la modulation en faveur des projets agro-écologiques sont disponibles sur site de la Région Pays de la Loire : <https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/dotation-jeunes-agriculteurs> .